

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 89 (1962)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Patois et ancien français : (suite)  
**Autor:** Chessex, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-232794>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*En ancien français, le latin illac avait donné d'abord lai, devenu ensuite « là ». Les patois qui, après tant de siècles, disent toujours lé, sont ici encore et une fois de plus, plus proches du vieux parler de France que du français moderne.*

(On pourrait croire à première vue que l'ancien français *lez* correspond à notre *lé* patois. Or il n'en est rien : *lez*, du latin *latus* (côté), signifie « à côté de » et nullement « là ». Ecrit aujourd'hui tantôt *lez*, tantôt *les*, il a perduré dans les noms de lieux : Plessis-lez-Tours, Saint-Pierre-les-Calais, etc.)

« L'avé mé mon paraplyodze *inquè* é le retrouve lé », j'avais mis mon parapluie « ici » et je le retrouve là. (Mme Odin, *Glossaire du patois de Blonay*.) Dans nos patois, « ici » se traduit par *inquè, inque* (que nos amis fribourgeois écrivent *inke*), *inquie, ique*. Ainsi faisant, les patois sont loin du français moderne, mais ils sont tout près de l'ancien français qui disait *enqui, encui, equi, iqui*.

Il y avait en vieux français un mot *entremi*, qui pouvait être adverbe ou préposition, et qui signifiait : entre, au milieu, parmi. On le trouve, par exemple, chez François Villon (XVe siècle) : « Pour leur donner *entremy* eux es-*cus* ». Il y a bien des siècles que le français l'a laissé tomber, mais les patois n'abandonnent pas volontiers l'héritage du passé, et *entremi*, prononcé chez eux *eintremi*, y est toujours vivant et prospère. Le doyen Bridel nous parle d'une somme d'argent à distribuer « *entremi* lè pllie pouro de la perroche »,

entre les plus pauvres de la paroisse. Quant à Jules Cordey, il s'en sert couramment, par exemple à propos d'un domestique « que tegnâi lo pão *eintremi* de sè dzénâo », qui tenait le coq entre ses genoux.

En vieux français, *fors*, du latin *foris*, signifiait : 1. dehors ; 2. hors de, hormis, excepté : « Tout est perdu, *fors* l'honneur ». En français, *fors* s'est métamorphosé en « hors », sans que l'on puisse expliquer le changement de *f* en *h*. (Albert Dauzat). Quant aux patois, connaissant leur répugnance aux innovations, vous pensez bien qu'ils se sont gardés d'emboîter le pas. Ils ont donc conservé le *f*, mais, chez la plupart d'entre eux, le *r* s'est déplacé (méta-thèse, disent les linguistes) ; de là les formes les plus courantes : *fro, frou*. Autre différence avec l'ancien français : *fro, frou* ne signifient pas « excepté », mais seulement « dehors », « hors de ».

*Goumoens le Jux !* Voilà un toponyme qui intrigue pas mal de gens. Il suffit pourtant d'ouvrir l'*Essai de toponymie* d'Henri Jaccard pour en trouver l'explication : « De l'ancien adverbe français *jus*, dessous, du bas latin *jusum* : Goumoens-dessous, 588 m., tandis que Goumoens-la-Ville est à 620 m. »